

« Le sport vers le féminisme ». L'engagement du milieu athlétique féminin français au temps de la FSFSF (1917-1936).

De Boeck Université | *Staps*

2004/4 - no 66

pages 63 à 77

ISSN 0247-106X

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-staps-2004-4-page-63.htm>

Pour citer cet article :

"« Le sport vers le féminisme ». L'engagement du milieu athlétique féminin français au temps de la FSFSF (1917-1936).", *Staps*, 2004/4 no 66, p. 63-77.

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Université.

© De Boeck Université. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

**« Le sport vers le féminisme ».
L'engagement du milieu athlétique
féminin français au temps
de la FSFSF (1917-1936).**

Nathalie Rosol

Université Claude Bernard Lyon 1

CRIS Lyon 1

Bât 404, R. Dubois - 46, Bd du 11 novembre 1918

69622 Villeurbanne cedex

nathalie_rosol@yahoo.com

Résumé : Le développement de l'athlétisme féminin par la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France (FSFSF), de 1917 à 1936, est freiné par un déterminisme social issu de la domination hégémonique des hommes sur les femmes. L'appropriation féminine de l'athlétisme provoque la montée d'un anti-féminisme dirigé contre les athlètes. L'hypothèse avancée est donc celle d'un féminisme naissant en réaction d'un antiféminisme social, médical et sportif. Ce féminisme « sportif » s'observe au sein du milieu athlétique féminin, chez les athlètes, les dirigeantes fédérales et les partisan(e)s des sports féminins. Cette recherche sur le féminisme s'associe à celle sur le genre et se traduit par un questionnement sur les rapports hommes/femmes dans un sport de tradition masculine. Les revendications du milieu athlétique féminin portent sur la disparition des inégalités de sexe en athlétisme, mais aussi dans les domaines professionnel, familial et civique. L'un des enjeux féministes consiste aussi à montrer que l'émancipation sociale féminine contribue à une complémentarité dans les rapports hommes/femmes.

L'étude de la presse sportive générale et féminine, des bulletins fédéraux, ainsi que des témoignages écrits d'athlètes, de 1917 à 1936, permet de déterminer l'ampleur et le type d'actions engagées dans une perspective féministe par le milieu athlétique féminin.

Mots clés : athlétisme, femme, féminisme, genre, sport féminin.

« The sport towards feminism ».

The engagement of the french feminine track and field environment in the time of the FSFSF (1917-1936).

Abstract : The development of women track and field by the Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France (FSFSF), from 1917 to 1936, is slowed down by a social determinism resulting from the male hegemonic domination. The feminine appropriation of track and field causes the rise of an antifeminism directed against the athletes. The advanced hypothesis is thus the feminism is born in reaction from a social, medical and sporting antifeminism. This "sporting" feminism is observed within the feminine track and field environment, from the athletes, the federal women leaders and the supporters of women sports.

This research on feminism joins the one on the gender and results in a questioning on men/women relations in a sport of male tradition. The claims of the feminine track and field environment bear on the disappearance of the inequalities of sex in track and field, but also in the professional, family and civic organizations. One of the feminist stakes also consists in showing the feminine social emancipation contributes to a complementarity in the men/women relations.

The study of the general and feminine sporting press, of the federal bulletins, as well as written testimonies by the athletes, from 1917 to 1936, allows to determine the width and the type of actions devoted in a feminist perspective by the feminine track and field environment.

Keywords: track and field, women, feminism, gender, women sports.

« Le sport vers le féminisme »¹. L'engagement du milieu athlétique féminin français au temps de la FSFSF (1917-1936).

Le terme féminisme apparaît au XIX^e siècle dans le langage médical pour décrire un défaut de virilité chez des individus masculins. Il est ensuite utilisé dans le vocabulaire politique, notamment sous la III^e République pour définir les rapports entre hommes et femmes (Fraise, 2001, 226-227). Rochefort (1998, 196) montre que le féminisme est devenu un objet historique basé sur l'étude de l'histoire des femmes, l'histoire politique, l'histoire sociale et, pouvons-nous préciser, l'histoire culturelle des pratiques sportives. « *Le féminisme entend alors ouvrir des perspectives en redonnant au genre humain sa double acception sexuelle. Son objectif principal est l'inscription de l'égalité des sexes dans la loi et dans les mentalités* » (Kleiman et Rochefort, 1989, 24).

L'histoire des féminismes se nourrit de l'étude des rapports entre les sexes, mettant en évidence les problématiques de genre. Pourquoi la pratique de l'athlétisme par les femmes s'accompagne-t-elle d'engagements féministes ? Les auteurs de *l'International Encyclopedia of Women and Sports* présentent le féminisme en sport comme le refus, de la part des femmes, d'accepter les inégalités constatées entre leur pratique et celle des hommes (Christensen, Guttman & Pfister, 2001, 396). L'origine de ce féminisme est la présence d'un mouvement réfractaire en milieu masculin, qui conteste l'idée d'égalité entre les sexes. En effet, l'antiféminisme voit dans la dénonciation des inégalités de genre, une menace pour l'ordre d'un monde fondé sur la hiérarchie sexuelle et la domination masculine (Perrot, 1999, 8). L'hypothèse avancée concernant le milieu athlétique féminin français au temps de la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France (FSFSF) est donc celle d'un féminisme se

1. En opposition au titre d'un article du journaliste Achille Duchenne « *le féminisme vers le sport* » (*Fémina Sport*, 1932), dans lequel, d'ailleurs, il n'aborde pas les éventuels efforts des féministes pour défendre les sports féminins.

développant en réaction d'un antiféminisme observé envers les femmes athlètes.

Jusqu'à présent, les recherches ont très rarement abordé la question du féminisme, de l'antiféminisme et du sport. La lecture des journaux féminins généraux du début du ^{xx}e siècle laisse à penser que les féministes se sont désintéressées de la situation des sportives. « À côté des droits politiques et civiques, du droit au travail et à l'éducation, le droit au sport n'a jamais été une revendication affichée des mouvements féministes » (Arnaud, 2000, 17). Selon Davaisse et Louveau (1998, 126-131), l'essor du sport féminin français n'a effectivement pas de lien direct avec les revendications et manifestations féministes. Nous tenterons d'apporter des éléments d'explication pour comprendre ce silence des féministes face à la féminisation des activités physiques.

Toutefois, lorsque les chercheurs notent qu'en France, sport et féminisme n'ont guère fait route commune (Prud'homme, 2002), il s'agit de préciser dans quel sens : celui du féminisme vers le sport. Car à l'inverse, les actions et discours des athlètes femmes, de leurs responsables au niveau fédéral et de leurs partisan(e)s, traduisent un réel engagement féministe. Le but de cette étude est donc de montrer qu'il existe un féminisme « sportif », celui issu du milieu de l'athlétisme féminin, d'où l'expression : « le sport vers le féminisme ». Il s'agira de s'interroger sur les origines d'un tel féminisme, qui apparaît dans un contexte de développement difficile pour l'athlétisme féminin. Comment les premières athlètes sont-elles aidées et défendues par leur milieu institutionnel et leur public ? De quelles manières s'engagent-elles dans la voie du féminisme ?

C'est au travers de la presse sportive générale et féminine, de bulletins de clubs et fédéraux, étudiés de 1917 à 1936 que nous mettons en évidence des discours féministes issus du milieu athlétique féminin. D'autre part, l'étude d'iconographies représentant les athlètes, d'articles décrivant leurs comportements et l'analyse de précieux témoignages écrits de certaines d'entre elles nous permettent de déterminer

l'ampleur et le type d'actions engagées par ces femmes athlètes.

1. L'ATHLÉTISME, UN SPORT DE « MÂLE ».

1.1. L'athlétisme au féminin (1917-1936).

L'étude porte sur la période où l'athlétisme des femmes est géré par une fédération féminine multisport : la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France (FSFSF), indépendante des institutions masculines, de 1917 à 1936.

Dès 1887 en France, la pratique de l'athlétisme pour les hommes est organisée par l'Union des Sociétés Françaises de Course à Pied, qui devient l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques en 1889. En 1920 apparaît la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) qui intègre en 1936, suite à la disparition de la FSFSF, les femmes licenciées. Bien qu'il existe une section féminine (la Fédération Féminine Française de Sports Athlétiques) au sein de la FFA, sa présence est de courte durée (d'octobre à novembre 1921) et son rôle est inexistant face à la FSFSF. Cela montre le peu d'intérêt de l'institution masculine envers la pratique féminine et justifie le développement de l'athlétisme par la FSFSF de manière autonome.

La pratique de l'athlétisme pour les femmes est organisée officiellement à Paris dès 1912 au club Fémina Sport, puis à Académia en 1915. La multiplication des clubs parisiens et provinciaux amène les dirigeantes de Fémina Sport, Alice Milliat et Faivre du Bouvot, à créer la FSFSF en 1917 pour encourager les Françaises à pratiquer les sports (athlétisme, football, push-ball, hockey, basket-ball, natation, aviron). Le bureau directeur est exclusivement féminin dès 1918 et en 1919, Alice Milliat est élue à la présidence. Elle compose son équipe avec la championne d'athlétisme Jeanne Brulé (Secrétaire Générale), Defigier et Bine (Vice-Présidentes) et l'athlète Lefèvre (Trésorière). La direction apparaît compétente du fait de la présence de sportives et très active, poussée par l'ambition de sa présidente (*La femme sportive*, 1929). La FSFSF étant une structure dirigée par des

femmes, pour des femmes, il conviendra de s'interroger sur le rôle qu'elle a pu jouer dans une propagande féministe.

La pratique de l'athlétisme développée par la FSFSF est calquée sur le modèle de celle des hommes. Les types d'épreuves et les règlements sont similaires, l'entraînement des championnes est supervisé par certains entraîneurs hommes (Baquet, Géo André, Rozet, Renard), une structure de haut niveau est mise en place, etc. (Rosol, sous presse). Toutefois, l'une des spécificités de l'athlétisme au féminin reste la nécessité de légitimer la pratique des femmes par rapport à celle des hommes. C'est une tâche ambitieuse pour les athlètes que de convaincre le milieu athlétique masculin, les sportifs et un public plus large, de leurs aptitudes à s'entraîner pour réaliser des performances en compétition. En effet, au temps de la FSFSF, l'athlétisme est considéré comme un loisir « *de mâle* » par excellence, un sport « *de force* », qui peut « *mener à tous les excès* » (Pierre de Coubertin, 1934) et dont les femmes doivent être tenues à l'écart. Cette période de l'histoire est révélatrice de fortes inégalités entre les sexes dans la société française. Le poids des traditions place encore les femmes sous la domination masculine et leur statut civique de mineure les assujettit à une tutelle patriarcale ou maritale (Albistur et Armogathe, 1977, 346). De plus, les contextes politique et économique d'après la première Guerre contribuent à renforcer la domination hégémonique des hommes (Thébaud, 1994, 299), qui se reproduit en milieu sportif. La féminisation de l'athlétisme est ressentie comme une diminution du pouvoir masculin et cela provoque la montée d'un antiféminisme dirigé contre les athlètes femmes.

Pourtant au début du *xx^e* siècle, l'émancipation des Françaises est déjà commencée par les voies de l'éducation et de la vie professionnelle (Zancarini-Fournel et Bosio-Valici, 2001, 9). Une nouvelle liberté culturelle apparaît aussi avec la féminisation des activités physiques. Les

bourgeoises à bicyclette acquièrent une nouvelle part d'indépendance (Laplagne, 1996, 88). Les femmes sont aussi présentes en natation, aviron, tennis, ouvrant la voie à d'autres pratiques féminines compétitives comme l'athlétisme (Thibault, 1987, 334).

Mais la liberté de pratique des premières athlètes est critiquée par la société qui souhaite contrôler le corps des femmes. Sous la III^e République, les politiques et les médecins défendent une éducation physique hygiénique plutôt que les sports (Perrot, 1998, 369). Le discours républicain s'appuie sur les connaissances physiologiques pour mieux séparer les sexes. La faiblesse biologique des femmes démontrée médicalement et la nécessité de préserver leurs organes de reproduction les tiennent éloignées des pratiques sportives (Rocheffort, 1995, 338).

Les athlètes de la FSFSF, marginalisées, doivent donc réussir à imposer leur loisir à plusieurs points de vue : celui de la société qui relègue les femmes dans leur fonction de mère et d'épouse, celui du milieu sportif masculin qui les exclut et celui des médecins qui jugent l'athlétisme dangereux.

1.2. La montée de l'antiféminisme.

La présence contestée des femmes sur la scène athlétique donne naissance à un antiféminisme basé sur deux types de discriminations sexuelles : sociale (morale et esthétique) et médicale. Cet antiféminisme va provoquer des réactions de défense de la part du milieu athlétique féminin et précède donc l'apparition du féminisme « sportif ».

L'antiféminisme s'exprime sous différentes formes : l'incrédulité, les railleries : « *encore un caprice féminin passager* » (FFFGE², avril 1929, 35), des propos moralisateurs : « *une monitrice d'éducation physique détourne la tête et se signe en croisant une sportive!* » (*L'Ami du peuple*, 27 mars 1930), ou encore des critiques acerbes : « *qu'on en finisse enfin avec cette erreur grave qu'est le sport féminin actuel* » (*L'Auto*, février 1928).

2. Il s'agit de l'ancienne Union Française des Sociétés de Gymnastiques Féminine (UFSGF) créée en 1912, qui devient en 1921 la Fédération Française Féminine de Gymnastique et de Sports (FFFGS), puis en 1922 la Fédération Française Féminine de Gymnastique et d'Éducation Physique (FFFGE²). Les dirigeant(e)s de cette institution sont de fervents défenseurs d'une éducation physique pour les femmes et critiquent les sports féminins (Rosol, 2003).

La montée de l'antiféminisme trouve son origine dans un déterminisme social qui rend les femmes victimes « *des bases idéologiques de la domination masculine* » (Messner, 1988, 197). Les hommes valorisent certaines qualités féminines (la grâce, la pudeur, la soumission, la maternité) auxquelles la majorité des Françaises s'identifient. Les athlètes sont marginalisées pour leur côté athlétique et émancipé, visible à l'intérieur mais aussi en dehors du stade. Le discours antiféministe vise à nier toute possible émancipation féminine hors du foyer. Au lieu de « *barboter dans la crotte jusqu'au rein en cross country, les cheveux plaqués par la pluie* » (FFFGEF, janvier 1928, 6), les femmes devraient plutôt « *se borner à orner de dentelles et de faveurs roses leurs équipements* » (FFFGEF, juin-juillet 1928, 26). L'allure des athlètes à travers leurs comportements et leur tenue représentent une féminité trop éloignée « *du bon goût traditionnel français* » (FFFGEF, avril 1929, 35). « *Il n'est pas de péril social plus redoutable que le féminisme à rebours qui tend à la masculinisation du sexe* » (FFFGEF, janvier 1928, 6). Les critiques assimilent le style de l'athlète à celui de la Garçonne qui fait scandale et traduit dans son apparence une transgression sexuelle. L'anticonformisme affiché par l'athlète Violette Morris, surnommée « *la diablesse* » (Ruffin, 1986, p. de couverture), choque : « *vrai gavroche, cigarette aux lèvres, (...) cheveux courts* » (Dominique, 1927, 24). Les sportives sont accusées de vouloir agir comme les hommes : elles fument, se lavent les pieds en public, chantent haut et fort dans la rue. « *Ce qu'on tolère chez les jeunes sportifs endiablés, on ne peut l'admettre chez les sportives* » (*Le Miroir des Sports*, 18 mars 1925, 167). Clément Vautel, éditorialiste au *Journal*, antiféministe fervent, raille les athlètes comme il fustige « *la garce* » (la Garçonne) (Bard, 1998, 65). « *Les femmes sont-elles faites pour le saut alors que la nature a réservé cet exercice aux animaux à pattes postérieures puissantes ?* » (*Les Sportives*, 29 septembre 1923, 2). Cet antiféminisme se base sur le refus d'une égale appropriation culturelle pour les

hommes et les femmes et contribue à marginaliser les premières athlètes. « *Elles s'imaginent indépendantes mais ne forment qu'une caste où elles pensent que tout leur est permis* » (*Le Miroir des Sports*, 18 mars 1925, 167).

Le développement de l'athlétisme féminin est aussi rendu difficile par un déterminisme biologique. Le milieu médical cherche à prouver scientifiquement ce qui est déjà admis par la société, à savoir la supériorité biologique du sexe masculin. La relation entre science et athlétisme ne fait donc que conforter une croyance sociale (Birke & Vines, 1987, 339) et justifier une structure sportive dominée par les hommes car jugée inadaptée pour les femmes. De ce fait, ce qui pourrait être analysé comme un manque de savoir du milieu médical dissimule plutôt un courant antiféministe. En effet, au temps de la FSFSF, les médecins qui étudient la pratique féminine de l'athlétisme (Boigey, Bellin du Coteau, Lebon, Tissié, Faidherbe, Langlois) dénoncent l'inconscience des athlètes en démontrant la faiblesse physique et mentale des femmes (Rosol, 2003). Pourtant les athlètes licenciées à la FSFSF s'entraînent pour la compétition et inscrivent des records français au palmarès international. Or le discours médical n'évolue pas pour autant durant cette période³. Il faut donc y voir là un aspect de la domination masculine à travers la position des médecins qui persistent à réduire l'entité de l'être féminin à son rôle biologique maternel (Hargreaves, 1994, 28). Une des revendications des féministes sera justement de dénoncer cette discrimination biologique comme une attitude sexiste (Hargreaves, 1990, 293) de la part du groupe social dominant qui persiste à présenter la femme comme le sexe faible.

1.3. Le silence des féministes.

Malgré la reproduction en milieu sportif athlétique des tensions dans les rapports sociaux de sexe, le féminisme français se tient à l'écart de la cause des athlètes. Plusieurs éléments d'explication peuvent être apportés.

3. Nous ne développons pas dans cet article les différentes croyances médicales envers l'athlétisme féminin. Voir pour cela : Rosol, N. (2003). *Les conceptions idéologiques de l'athlétisme féminin français au lendemain de la Première Guerre Mondiale*. Actes du VII Congrès international du CESH septembre 2002.

La fin de la guerre remet en cause la séparation entre le foyer et le travail pour les femmes (Scott & Tilly, 2002, 270-271), mettant un frein à leur autonomisation sociale. Les femmes sont invitées à regagner le milieu familial pour accomplir leur devoir de mère et participer ainsi à la propagande nataliste. Une loi contre l'avortement est votée en 1920 ainsi que la mise en place d'assurances sociales en 1928 et 1930 pour protéger la fonction de la maternité (Cova, 2000, 151). De plus, la crise économique des années 1930 renforce les inégalités : les femmes sont considérées comme des « voleuses d'emplois » face à la montée du chômage et acceptent de travailler pour un salaire de misère (Zancarini-Fournel et Bosio-Valici, 2001, 37). Le militantisme féministe a alors peu de poids au regard des difficultés économiques perçues dans les foyers. Et qu'il s'agisse du féminisme réformiste, radical ou de la tendance modérée, les revendications durant l'entre-deux-guerres portent essentiellement sur l'exploitation des ouvrières, le suffrage des femmes et l'égalité juridique (Bard, 2001, 90-91). L'accès des femmes aux loisirs reste donc un problème mineur face aux inégalités constatées au niveau professionnel, juridique et civique. De plus, les efforts restent dispersés, les féministes condamnent le style émancipé de la Garçonne durant les Années Folles et le féminisme radical s'essouffle dans les années 1930 (Bard, 1998, 11).

Un autre élément d'explication se trouve dans la prédominance au plan national des campagnes hygiénistes en faveur de l'éducation physique (EP) plutôt que des pratiques sportives. L'encouragement de l'EP fait parti de la politique nataliste visant l'amélioration de la fonction de reproduction et contribuant ainsi à réduire le rôle social des femmes à celui de mères (Labridy, 1978, 220). Cet état est par ailleurs approuvé par la majorité des Françaises « *qui sont patriotes et voient dans la maternité le rôle suprême de la femme* » (Zeldin, 1994, 411). Cette propagande nataliste centrée sur l'EP masque finalement d'autres formes de liberté possible pour les femmes, comme celle de l'accès aux pratiques sportives. Les chiffres prouvent en effet que les jeunes

femmes s'inscrivent en masse dans les clubs de gymnastique patronnés par le gouvernement. En 1921, la FSFSF compte 80 clubs (*Le Miroir des Sports*, 5 mai 1921, 276) alors que l'Union Française des Sociétés de Gymnastique Féminine (future FFFGEP en 1922), soutenue par de nombreux médecins hygiénistes et partisans de l'EP, regroupe déjà 200 sociétés (*UFSGF*, 30 juin 1921, 4). Entre sport et EP, le choix n'est pas laissé aux femmes qui, de ce fait, se montrent peu sensibles à la féminisation des activités sportives.

D'autre part, celles qui s'intéressent aux sports ou à l'EP représentent une minorité de la population féminine française. La participation des femmes est loin d'être comparable à celle des hommes puisqu'en 1914, l'USFSA (Union des Sociétés Françaises des Sports Athlétiques) comprend déjà 1800 sociétés (*La Vie au Grand Air*, 15 juin 1916, 21). Finalement, il faut attendre la médiatisation des sports féminins pour que « *les exploits des championnes et leurs personnalités influencent les perceptions de l'émancipation féminine qu'elles incarnent à bien des égards* » (Bard, 2001, 116). Et c'est surtout dans les années 1970 avec l'augmentation des pratiquantes que les mouvements féministes vont développer une critique du sport comme une institution fondamentalement sexiste où les hommes dominant et orientent la pratique (Messner & Sabo, 1987, 2-6).

2. LES PIONNIÈRES EN ATHLÉTISME (1917-1936).

2.1. Portraits d'athlètes émancipées.

Les athlètes françaises représentent une minorité de la population féminine si l'on estime à un total de 5 000 jeunes filles les pratiquantes d'athlétisme en 1920 (*La Vie au grand air*, mars 1920, 43). Elles comptent parmi les femmes émancipées de la société française. En effet, jeunes filles, femmes mariées ou mères de famille, elles ont en commun la capacité de gérer une vie d'étudiante puis une carrière professionnelle et pour certaines une vie familiale, en même temps que leur entraînement sportif.

Par exemple, Marguerite Radideau, licenciée aux Linnet's de St Maur, est une

sprinteuse internationale. L'apothéose de sa carrière se situe aux Jeux Mondiaux Féminins de Gothenbourg en 1926 où elle remporte l'or sur 60 m et 100 yards. Elles mènent également une vie professionnelle en exerçant les métiers d'institutrice et de professeuse de culture physique (*Le Miroir des Sports*, 8 septembre 1926, 194).

Au club Fémina Sport, un quart des athlètes sont lycéennes ou étudiantes et certaines font parties des femmes françaises les plus diplômées. Delapierre, championne de France sur 83 m haies en 1921, prépare un doctorat de philosophie. Suzanne Liébrard, l'une des meilleures athlètes françaises : deux fois championne nationale en 1917 et 1918 et détenant le record de France sur cinq épreuves, travaille comme comptable.

D'autres athlètes exercent les métiers de secrétaire, vendeuse, brodeuse, sténo-dactylo, commerçante, ouvrière, et même femme « soldate » (*Excelsior*, 1917, 5). Telle Thérèse Brulé, graveuse de musique, qui détient le record du saut en hauteur sans élan en 1919. Ou encore Renée Trente, ouvrière parisienne qui gagne en 1929 le cross international féminin de Bruxelles en s'entraînant à l'Alsace-Lorraine de Paris.

Dans les clubs tels qu'Académia, l'US Clodo, l'AS Monaco et le Racing Club de France, la plupart des athlètes sont de jeunes étudiantes à l'université qui pratiquent l'athlétisme en compétition. Ainsi, Du Leslay, championne en saut en hauteur et De Tinguy, gagnante du premier cross country interclubs en 1918, affirment que leurs études ne les empêchent pas de pratiquer avec ferveur les sports (*La Vie au grand air*, août 1919, 44). Sébastienne Guyot, licenciée à Académia, est ingénieur en aérodynamique et gagne en 1927 et 1928 le championnat de France de cross.

Ainsi, toutes les athlètes mènent une vie sociale active qui les rapproche des milieux occupés par les hommes : universitaire ou professionnel. Sébastienne Guyot est même chef de section à l'usine d'aviation Lior et Olivier et dirige une équipe d'ouvriers, ce qui n'est pas courant pour l'époque (*Femmes d'aujourd'hui*, mars 1931). Dans un article de presse, elle témoigne notamment de ses difficultés pro-

fessionnelles et affirme puiser dans le côté compétitif du sport le moyen d'être plus efficace dans son métier (*Le Miroir des sports*, 5 mars 1929, 158).

Les athlètes sont conscientes d'être émancipées et d'incarner l'image de femmes libres. Elles ne sont pas féministes si l'on considère que toute doctrine féministe doit s'accompagner d'un militantisme au niveau politique, par le biais d'associations. Aucune athlète ne revendique son appartenance à un mouvement féministe officiel. Cependant, ce qui différencie les féministes, c'est aussi leur manière de faire (Christensen, Guttman & Pfister, 2001, 396). Thébaud (1998) note ainsi que l'essentiel est d'étudier le féminisme à travers tous ses modes d'intervention (discours, pratiques publiques, réseaux, membres) et d'articuler son histoire au champ politique global. Le féminisme est à considérer comme « un mouvement à la fois social, culturel et politique qui intéresse la société toute entière » (Thébaud, 1998, 93). De ce fait, les athlètes qui revendiquent une émancipation culturelle sportive sont féministes et certaines championnes profitent de leur médiatisation pour s'exprimer.

Ainsi, la coureuse de cross country Thuault, et l'athlète Mendicot ont à cœur de prouver que l'athlétisme n'empêche en rien la maternité. L'une est mère d'un enfant et l'autre vient s'entraîner avec ses deux garçons et sa fille (*L'illustré*, août 1919, 995). La championne Suzanne Liébrard laisse un précieux témoignage écrit dans les pages de Fémina Sport. Sa passion pour l'athlétisme l'amène à défendre son sport d'une manière qui ne laisse pas douter de son engagement féministe. « *La femme a le droit d'avoir le goût du sport* » (Liébrard, 1921). En 1923, elle se marie, fonde une famille et continue de pratiquer et de se dévouer à la cause de l'athlétisme en prenant en charge une section d'écolières licenciées à la FSFSF. Comme Thuault et Mendicot, elle remet en cause les prescriptions médicales : « *le sport ne doit pas être réservé aux jeunes filles les plus douées, mais au contraire s'adresser aussi à toutes celles plus faibles dans leur constitution physique* » (Liébrard, 1921). Suzanne Liébrard

dénonce ainsi les déterminismes biologiques et sociaux qui freinent le développement de l'athlétisme féminin. Face aux critiques, elle ne cesse de répondre par le mot « *liberté* » ! (Liébrard, 1921).

2.2. Histoire de se rapprocher des hommes...

Les athlètes reconnaissent avoir un rôle à jouer dans l'amélioration des rapports hommes/femmes, qu'elles jugent trop inégaux dans le domaine sportif.

En athlétisme, la mixité n'est pas à l'ordre du jour, contrairement à d'autres sports comme la natation (Terret, 1992, 285). Toutefois, l'écrivain Giraudoux parle déjà en 1928 d'un possible esprit de camaraderie entre les hommes et les femmes des milieux sportifs. Les athlètes revendiquent en effet une amélioration des rapports sociaux de sexe, en présentant la sportive comme une nouvelle femme, non pas « *hommassée ou virilisée* » mais plutôt « *franche et décidée* » (*Le Sport et la Femme*, 14 mars 1931). Les journalistes qui observent les pratiquantes sont frappés par leur allure débrouillardes. « *Voilà la gagnante du cross, une étudiante en médecine qui se tirera au besoin des pannes de son auto, et qui projettera sur ses malades le rayonnement de son allégresse physique !* » (*L'Illustré*, août 1919, 995). Le but de l'engagement féministe des athlètes est bien de faire évoluer les représentations traditionalistes qui voient dans la femme un objet et non une compagne pour l'homme. Si l'athlète « *libre d'allure, alerte, habillée avec goût et sens pratique, la frimousse expressive, l'œil vif et interrogateur, provoque l'admiration chez son compagnon masculin* », n'est-ce pas grâce à sa liberté de pratiquer son sport ? (*Fémina Sport*, mai 1932). Si « *la sportive moderne doit avoir son permis de conduire* » (*Fémina Sport*, mars 1932), n'est-ce pas pour accéder aux mêmes loisirs que les hommes ? Le discours féministe porte ainsi vers une égalité, une complémentarité des rapports de genre plutôt que vers une reproduction de la domination d'un sexe sur l'autre.

Cette volonté d'égalité dans les rapports hommes/femmes est aussi visible chez les athlètes à travers le choix de leur apparence

extérieure. L'étude iconographique de 1917 à 1936 démontre en effet une évolution dans la tenue sportive des athlètes. « *Le marquage du sexe par le vêtement reste un trait culturel fondamental de la société française traditionnelle et assigne chaque sexe à sa place dans les manifestations de la vie sociale* » (Bard, 1998, 7). De ce fait, les athlètes transgressent les codes sociaux en s'habillant comme les sportifs à l'intérieur des stades. Les anciennes jupe-culottes longues et bouffantes deviennent des shorts plus courts et les blouses se transforment en t-shirts (*photo*). L'appropriation par les femmes de la tenue des hommes en athlétisme est encouragée par les dirigeantes de la FSFSF. (*Les Sportives*, 29 septembre 1923, 7). En effet, cette masculinisation de l'apparence des athlètes légitime les performances féminines compétitives et rend crédible les tentatives de records des pratiquantes, du fait d'une meilleure aisance gestuelle.

« Etre à l'aise » résume bien le succès de la mode féminine des Années Folles, qui s'adapte aux changements de mœurs : vie plus active des femmes, qui se déplacent vite, prennent le tramway... (Goldmann, 1994, 124). C'est aussi le temps de la Garçonne, héroïne du roman de Victor Margueritte en 1922. Elle crée un style qui a l'air de féminiser les attributs masculins, allant jusqu'à l'ambivalence de genre, voire l'adoption d'une symbolique masculine (Rochefort, 1995, 338). La Garçonne montre son corps, coupe ses cheveux et transgresse l'interdiction pour les femmes de porter un pantalon (Ordonnance de la Préfecture de police toujours en vigueur depuis 1800). De son côté, l'athlète s'habille en short et t-shirt, ne retient plus ses cheveux longs dans un filet pour courir mais les coupe (*Les Sportives*, 21 juillet 1923, 2). La Garçonne laisse bronzer sa peau, raccourcit son tailleur, se maquille et se montre dénudée. L'athlète travaille son corps, l'embellit, l'expose, se vante de sa nouvelle assurance, et du charme de son allure sportive. Contrairement à la Garçonne, elle ne cherche pas à choquer par la liberté de son comportement et nombre de femmes sont séduites par son style (*le Racing Club de France*, juin 1934,



M^{lle} AUCAST, QUI VA GAGNER LA « PREMIÈRE FOULÉE », A LACHÉ SES ADVERSAIRES

Le Miroir des Sports, 11 décembre 1928, p. 409.

22). En effet, la mode sportive féminine se généralise hors des stades. La ligne de sous-vêtements de sport est aussi appréciée dans les occupations journalières. « *Le soutien-gorge en tricot élastique ne représente point une mode passagère, mais une évolution qui va de pair avec la vie moderne* » (*le Racing Club de France*, janvier 1934, 19). Les athlètes exigent de leurs robes qu'elles aient le chic de l'aisance, tout en permettant le jeu des attitudes pour pouvoir passer partout, avec désinvolture (*le Racing Club de France*, juin 1934, 22). Cette mode « sport » symbolise la liberté avec l'idée sous-jacente de permettre aux femmes d'accéder aisément aux mêmes activités que les hommes, dans tous les domaines. L'enjeu féministe pour les pionnières en athlétisme consiste à démontrer que le rap-

prochement des hommes et des femmes, perçu dans sa complémentarité, serait plutôt un bien.

3. VERS UN FÉMINISME « SPORTIF ».

3.1. Place aux Déeses du stade⁴.

Si durant l'entre-deux-guerres, on note l'absence de féminisme pour soutenir l'émancipation des femmes en sport, les partisan(e)s de la cause des athlètes tiennent de leur côté un discours féministe. En effet, leur féminisme « sportif » se développe en réaction de l'antiféminisme social, médical, et sportif qui freine la pratique athlétique des femmes.

Nous avons montré précédemment que l'engagement féministe de l'athlète est visible à différents niveaux : dans le fait qu'elle pratique un sport « réservé » aux

4. Ce surnom « déesse » est utilisé en 1932 pour qualifier l'exceptionnelle championne française Suzanne Liébrard qui disparaît cette année-là. « *Elle était pour nous (athlètes) une sorte de déesse que nous regardions avec admiration et nous hésitions à l'approcher. Avec quelle simplicité pourtant, elle savait conseiller, corriger, encourager!* » (*Ami du Peuple*, 29 mars 1932).

hommes, à travers ses témoignages traduisant sa volonté d'émancipation et enfin, dans sa façon d'assumer hors du stade son identité de « femme sportive ».

Les discours féministes défendant la pratique athlétique proviennent aussi du milieu institutionnel. Selon Leigh et Bonin (1977, 72-82), la grande figure de l'athlétisme féminin, Alice Milliat, présidente de la FSFSF, n'a pas pris position au sein d'assemblées plaçant la cause des femmes. Pourtant, elle a consacré une vingtaine d'années à revendiquer les mêmes droits que les hommes dans la pratique du loisir athlétique. À travers les articles des bulletins de la FSFSF et des bulletins de clubs, les administratrices prennent position pour la cause des athlètes. « *Le sport a conquis la femme, et les femmes ont conquis le sport* » (*Fémina Sport*, janvier 1932). Les dirigeantes défendent l'idée que la carrière du champion sportif est également excellente et profitable pour les femmes (*Les Sportives*, 21 juillet 1923, 2). La pratique de l'athlétisme « *est une récréation si parfaitement saine qu'il est aussi bien fait pour tout être humain. Comme l'homme, la jeune fille peut y trouver la force* » (*L'Écho des sports*, 31 juillet 1918). Les femmes sont encouragées à pratiquer l'athlétisme car le sport est une belle école d'énergie où elles apprennent à défendre leurs intérêts (*Le Sport et la Femme*, 14 mars 1931). Les dirigeantes reconnaissent à l'athlétisme des facteurs émancipateurs : « *savoir conserver un plus grand sang-froid (...), prendre confiance en soi (...), ne plus douter de ses capacités ni de sa volonté...* » (*Fémina Sport*, janvier 1932). À cette époque, les crises de nerfs constituent encore un trait de caractère attribué aux femmes (Bard, 1999, 45). Alors les gens qui côtoient les athlètes se rendent compte de leur nouvelle assurance : « *les femmes d'à présent, que les sports ont trempées et aguerries, sont déjà d'une génération plus forte* » (*Fémina Sport*, janvier 1932). Les féministes mesurent l'ampleur des préjugés médicaux envers la pratique compétitive et tentent de les dénoncer. Le Dr Pillet s'oppose aux théories antiféministes des médecins et à « *leur trop grande imagination scientifique!* ». « *La femme est ce qu'elle est. Son*

cœur pèse moins lourd mais est organiquement excellent, alors? » (*Les Sportives*, 18 août 1923, 2).

Le troisième discours féministe mis en évidence est celui de journalistes hommes ou femmes qui se placent en défenseurs des pratiques sportives féminines. Achille Duchenne note l'importante croissance de la place de la femme dans la vie publique française. Selon lui, le fait qu'elle remplace l'homme en nombre de métiers légitime son entrée dans le milieu sportif. Il n'est plus d'actualité « *d'estimer audacieux sa présence comme spectatrice des épreuves sportives de l'homme. Refuser l'accès du sport à la femme serait donc illégitime, injuste même* » (*Sporting*, 17 juillet 1918, 6). Les termes de liberté, de préjugés dénoncés, de revanche féminine sont souvent employés (*la Riviéra*, 16 mai 1921). Aujourd'hui, la jeune fille quitte la maison pour l'atelier, elle devient camarade du jeune homme. « *N'aurait-elle pas le droit d'aspirer aux mêmes qualités que lui?* » (*Les Sportives*, 21 juillet 1923, 2). Le magazine *La Vie Féminine* est l'un des rares à consacrer quelques articles pour défendre la cause des femmes en sport. Les journalistes engagées estiment que les femmes revendiquent le droit au travail, à la liberté, à la personnalité civile et qu'elles devraient rajouter le droit au sport. (*La Vie Féminine*, 1^{er} novembre 1928, 1091). Il ne s'agit pas de mettre les femmes en état de se battre contre les hommes. Au contraire, il devient important de rapprocher les deux moitiés de l'humanité et non de les séparer. « *Ayant beaucoup plus de points communs, elles se comprendront mieux, elles y gagneront toutes les deux, les femmes seront moins rosses et les hommes moins mufles* » (*La Vie Féminine*, 1^{er} novembre 1928, 1092).

Ces discours féministes encouragent les pionnières en athlétisme à persévérer dans leur pratique sportive malgré les obstacles sociaux, médicaux. Le droit de pratiquer les disciplines athlétiques ne doit plus être un privilège masculin. La bataille d'Alice Milliat sera de tenter de détrôner les « Dieux du stade » chers à Pierre de Coubertin, pour permettre aux athlètes femmes d'entrer dans l'enceinte olympique.

3.2. Aux hommes le balai, aux femmes les nouveaux droits !

L'objectif du féminisme est de donner aux femmes la liberté et la capacité de s'auto-déterminer et de co-déterminer le monde commun (*Les Cahiers du Grif*, 1992, 15). De ce fait, lorsqu'on s'intéresse à l'émancipation des femmes dans la société française au *xx*^e siècle, il faut s'interroger sur leur accès à une identité propre, qui ne soit ni celle du père, ni celle du mari (Bard, 2001, 10). Les féministes du milieu athlétique (athlètes, dirigeantes (souvent athlètes ou anciennes sportives), journalistes) revendiquent la participation des femmes en sport : ils/elles y voient un moyen d'accès à une autonomisation sociale plus générale. En effet, les athlètes incarnent les valeurs de la femme émancipée (liberté dans ses activités, bien-être physique, vie hors du foyer). De plus, les féministes dénoncent les inégalités de genre dans les domaines professionnels, familial, civique et revendiquent ainsi la parité dans les tâches domestiques, le droit au travail, le droit de vote.

La majorité des athlètes qui ne sont plus lycéennes ou étudiantes travaillent et même si les femmes jugent encore leur revenu comme un salaire d'appoint, indissociable de la tutelle du mari (Albistur et Armogathe, 1977, 360), elles goûtent à l'indépendance. Cela leur permet de considérer la gestion de la vie domestique d'une manière plus égale avec leur mari. Certains discours antiféministes définissent la sportive comme une bonne ménagère : « *elle dédaigne moins que les autres femmes les travaux ménagers car pour elle, ils sont du mouvement !* » (*UFSGF*, 30 septembre 1921, 14). Dès lors, les athlètes rappellent que les femmes ne prisent que très faiblement les travaux d'intérieurs. « *Ce serait une plaisanterie de goût douteux d'affirmer qu'ils constituent pour elles une distraction, ou pire, du sport !* » (*Fémina Sport*, janvier 1932).

Certains articles antiféministes sont retranscrits dans la presse féminine sportive dans le but de les dénoncer et d'amener les athlètes à prendre conscience des discriminations sexuelles présentes dans la vie professionnelle. Tel un sénateur déclarant

que les jeunes femmes avocates vont attenter à la dignité de la justice. Ou tel autre chirurgien interdisant la participation des étudiantes aux concours de l'externat des hôpitaux sous peine de déshonorer leur sexe et d'offusquer la pudeur...de l'autre (*Fémina Sport*, janvier 1932). Ou encore le journaliste Jamin critiquant la pianiste Darri qui joue le concerto en mi-bémol de Liszt. « *Pourquoi s'est-elle attaquée à une œuvre aussi virile ? Que la femme choisisse son répertoire comme elle choisit une robe : adaptée à elle* » (*Fémina Sport*, janvier 1932).

À côté de l'égalité dans les tâches familiales et professionnelles, c'est aussi le droit de vote qui est défendu par les féministes du milieu athlétique. Les dirigeantes des clubs sportifs féminins et de la FSFSF jouissent du droit d'élection et d'éligibilité. Le Comité est élu chaque année au scrutin de liste par des électrices conscientes de leurs droits et de leurs devoirs. « *Montrons ce que nous sommes capables de faire, ne négligeons pas ce bulletin de vote ! Les femmes méritent de voter et c'est la plus grande injustice que de les priver de ce droit* » (*Fémina Sport*, janvier 1933,1). Pour ces responsables, voter est considéré comme un moyen de réduire les injustices sociales dont les femmes sont victimes. « *Une chose nous arrangerait : c'est le jour où nous serons électrices : armées du bulletin de vote, nous ferons changer bien des opinions* » (*Fémina Sport*, janvier 1932).

Pour les femmes, participer aux mêmes activités que les hommes est une tâche immense. « *Il s'agit d'accéder à une liberté d'agir, de penser, d'exercer la profession de son choix, de se mouvoir à son gré, de pratiquer un sport, de porter un costume plus commode...* » (Rocheport, 1995, 338). Ce sont toutes ces libertés que revendiquent les féministes du milieu de l'athlétisme féminin. « *Le sport vers le féminisme* », c'est l'engagement des athlètes, des responsables des clubs et des journalistes, tourné vers l'émancipation des Françaises.

Le développement de l'athlétisme féminin par la FSFSF, de 1917 à 1936, est freiné par un déterminisme social et médical issu de la domination hégémonique des

hommes sur les femmes. L'appropriation féminine de la pratique athlétique, jusqu'à considérée comme masculine, provoque la montée d'un antiféminisme dirigé contre les athlètes. En réaction, naît un féminisme « sportif », issu du milieu athlétique féminin, qui regroupe les partisan(e)s des sports féminins, les dirigeantes de clubs et de la FSFSF et les athlètes elles-mêmes. Leur engagement féministe est visible dans leur souhait d'une disparition des discriminations sexuelles en athlétisme. Les athlètes dénoncent les préjugés médicaux et défendent le droit au sport pour les femmes. Elles tentent de légitimer l'athlétisme féminin en pratiquant selon le modèle des hommes, au risque de transgresser dans leur apparence les codes sociaux de la féminité. Leur mode de vie est éloigné des représentations sociales traditionnelles sur la place de la femme. Les athlètes continuent de pratiquer librement leur loisir tout en étant mariées ce qui représente une émancipation certaine. Les féministes du milieu athlétique revendiquent aussi une égalité entre les sexes dans l'organisation professionnelle, familiale et civique en argumentant sur une meilleure compréhension des rapports hommes/femmes.

Toutefois, même si les discours féministes se généralisent avec le développement des clubs athlétiques féminins en province, leur portée au plan social, politique et sportif est à relativiser. Le mouvement est trop faible et trop peu diffusé par la presse pour être entendu politiquement et l'influence émancipatrice du milieu athlétique féminin reste confinée à un milieu d'adeptes. Au plan sportif, Alice Milliat ne réussit pas à infléchir la position de Pierre de Coubertin sur la participation olympique des athlètes femmes tant qu'il est président du Comité International Olympique.

La présence d'un féminisme « sportif » en milieu athlétique a pour objectif de dénoncer les milieux sportifs, professionnels, familiaux et civiques comme sexistes. Cette dénonciation est à considérer comme une des spécificités de l'histoire de l'appropriation de l'athlétisme par les femmes, au temps de la FSFSF. Le « sport vers le féminisme », représentant l'engagement féministe du milieu athlétique des femmes, est un aspect de l'his-

toire sociale des pratiques sportives qui précède donc, dans le temps, l'apparition cette fois d'un « féminisme vers le sport ».

SOURCES

Ami du Peuple, 29 mars 1932.

Bulletins Officiels de Fémina Sport, de 1917 à 1936.

Bulletins mensuels de la FFFGS, de 1921 à 1922.

Bulletins mensuels de la FFFGEP, de 1922 à 1936.

Bulletins officiels de la FSFSF « La femme sportive », de 1917 à 1936.

Bulletins Officiels de l'UFGF, de 1917 à 1921.

Coubertin, P. (1934). Discours des quarante années d'Olympisme. In J. Durry (1994), *Le Vrai Pierre de Coubertin* (p. 69). Paris: Comité Français Pierre de Coubertin.

Dominique, M. (1927). Une curieuse représentante du sexe faible: Violette Morris. *Journal de l'AS*, 5, 24.

Excelsior, juillet 1917, p. 5.

Femmes d'aujourd'hui, mars 1931.

Giraudoux, J. (1928). *Le sport*. Paris: Hachette.

L'Ami du peuple, 27 mars 1930.

La Rivière, de 1921 à 1923 (années d'organisation des « Olympiades Féminines » à Monte-Carlo).

L'Auto, de 1917 à 1936.

La Vie au Grand Air, de 1917 à 1936.

La Vie Féminine, 1^{er} novembre 1928, pp. 1091-1092.

L'Écho des sports, de 1917 à 1936.

Le Miroir des sports, de 1917 à 1936.

Le Racing Club de France, de 1917 à 1936.

Le sport et la femme, 14 mars 1931.

Les Sportives, de 1920 à 1923.

Liébrard., *Comment suis-je devenue athlète ?*, 1921. (archive Fémina Sport).

L'Illustré, août 1919, p. 995.

Sporting, 17 juillet 1918, p. 6.

BIBLIOGRAPHIE

Albistur, M. et Armogathe, D. (1977). *Histoire du féminisme français*. Paris: Éditions Des femmes.

- Arnaud, P. et Terret, T. (1996). *Histoire du sport féminin*, tome 1 et 2. Paris: L'Harmattan.
- Arnaud, P. (2000). Sport et anti-féminisme: mythe ou réalité? La construction historique d'une problématique identité féminine par le sport (1900-1939). In S. Fauché, J.-P. Callède, J.-L. Gay-Lescot et J.-P. Laplagne (Coord.), *Sport et identité* (pp. 15-27). Paris: L'Harmattan.
- Bard, C. (1998). *Les Garçonnes. Modes et fantasmes des Années Folles*. Paris: Flammarion.
- Bard, C. (1999). *Un siècle d'antiféminisme*. Paris: Fayard.
- Bard, C. (2001). *Les femmes dans la société française au XX^e siècle*. Paris: Armand Colin.
- Birke, L. & Vines, G. (1987). A Sporting Chance: the Anatomy of Destiny? *Women's Studies International Forum*, **10** (4), 337-347.
- Cova, A. (mars 2000). Généalogie d'une conquête: maternité et droits des femmes en France, fin XIX^e-XX^e siècle. *Travail, Genre et Société*, **3**, 139-159.
- Christensen, K., Guttman, A. & Pfister, G. (2001). *International Encyclopedia of Women and Sports*. USA: Macmillan Reference USA.
- Davisse, A. et Louveau, C. (1998). *Sport, école, société: la différence des sexes*. Paris: L'Harmattan.
- Fraisse, G. (2001). *La controverse des sexes*. Paris: PUF.
- Gleyse, J. (1996). L'image de la femme dans les discours sur l'EP et le sport de 1870 à 1930. In P. Arnaud et T. Terret (Coord.), *Histoire du sport féminin*, tome 2 (pp. 41-57). Paris: L'Harmattan.
- Goldmann, A. (1994). *Les Années Folles*. Paris: Casterman.
- Hargreaves, J. (1990). Gender on the Sports Agenda. *International Review for the Sociology of Sport*, **25** (4), 287-306.
- Hargreaves, J. (1994). *Sporting Females*. London: Routledge.
- Klejman, L. et Rochefort, F. (1989). *L'égalité en marche: le féminisme sous la Troisième République*. Paris: Éditions Des femmes.
- Labridy, F. (1978). La femme n'existe pas encore, en corps. *Actes du VII^e Congrès International de l'HISPA*. Paris: INSEP.
- Leigh, M. & Bonin, T. (1977). The Pioneering Role of Madame Alice Milliat and the FSFI in Establishing International Trade and Field Competition for Women. *Journal of Sport History*, **4** (1), 72-82.
- Les Cahiers du Grif (1992). *La société des femmes*. Bruxelles: Éditions Complexes.
- Messner, M. & Sabo, D. (1987). *Sport, Men and the Gender Order. Critical Feminist Perspectives*. USA: Human Kinetics Books.
- Messner, M. (1988). Sports and Male Domination: The Female Athlete as Contested Ideological Terrain. *Sociology of Sport Journal*, **5**, 197-211.
- Perrot, M. (1998). *Les femmes ou les silences de l'histoire*. Paris: Flammarion.
- Perrot, M. (1999). In C. Bard (Coord.), *Un siècle d'antiféminisme* (pp. 7-20). Paris: Fayard.
- Prudhomme-Poncet, L. (2002). *Ces dames du ballon rond. Histoire du football féminin en France au XX^e siècle*. Thèse de doctorat, Université Claude Bernard Lyon1, Lyon.
- Rochefort, F. (1995). La problématique féministe de la différence des sexes au tournant du siècle. In « Ephesia » Mission de coordination de la 4^e conférence mondiale sur les femmes (Pékin, septembre 1995), *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales* (pp. 337-341). Paris: La Découverte.
- Rochefort, F. (1998). Réflexions à propos de l'histoire du féminisme. In A.M. Sohn et F. Thélamon (Coord.), *L'histoire sans les femmes est-elle possible?* (pp. 195-203). Paris: Perrin.
- Rosol, N. (2003). *Les conceptions idéologiques de l'athlétisme féminin français au lendemain de la Première Guerre Mondiale*. Actes du VII^e Congrès international du CESH septembre 2002.
- Rosol, N. (sous presse). *L'éducation des premières athlètes Françaises: « devenons sportives comme les hommes! »*. Actes du Congrès international de l'ISHPES juillet 2003.

Ruffin, R. (1986). *Violette Morris, La Diabliesse*. Paris: Pygmalion.

Salomon, H. (1996). Le corset: entre la beauté et la santé (1880-1920). In P. Arnaud et T. Terret (Coord.), *Histoire du sport féminin*, tome 2 (pp. 11-26). Paris: L'Harmattan.

Scott, J.W. & Tilly, L.A. (2002). *Les femmes, le travail et la famille*. Paris: Payot & Rivages.

Sohn, A.M. et Thélamon, F. (1998). *L'histoire sans les femmes est-elle possible?* Paris: Perrin.

Terret, T. (1992). La natation et l'émancipation féminine au début du siècle. *Jeux et Sport dans l'histoire*, 269-293. Paris: Édition du CTHS.

Terret, T. (1999). *Sport et santé dans l'histoire*. Sankt Augustin: Academia Verlag.

Thébaud, F. (1994). *La femme au temps de la guerre de 14*. Paris: Stock.

Thébaud, F. (1998). *Écrire l'histoire des femmes*. Paris: ENS éditions.

Thibault, J. (1987). Les origines du sport féminin. In P. Arnaud (Coord.), *Les athlètes de la République* (pp. 331-340). Toulouse: Privat.

Weber, E. (1983). *La fin des terroirs*. Paris: Fayard & Recherches.

Weber, E. (1986). *Fin de siècle, la France à la fin du XIX^e siècle*. Paris: Fayard.

Zancarini-Fournel, M. et Bosio-Valici, S. (2001). *Femmes et fières de l'être. Un siècle d'émancipation féminine*. Paris: Larousse.

Zeldin, T. (1994). *Histoire des passions françaises I (1848-1945)*. Paris: Payot et Rivages.

Zylberberg-Hocquart (1977). In M. Albistur et D. Armogathe (Coord.), *Histoire du féminisme français* (pp. 353-356). Paris: Éditions Des femmes.

„Der Sport in Richtung Feminismus“ Das Engagement der französischen Frauenleichtathletik zur Zeit der FSFSF (1917-1936)

Zusammenfassung. Der Ausbau der Frauenleichtathletik durch den Verband der Frauensportvereine (Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France (FSFSF)), von 1917 bis 1936, wird durch einen sozialen Determinismus gebremst, der aus der hegemonischen Dominanz der Männer über die Frauen hervorgeht. Die Aneignung der Leichtathletik durch die Frauen ruft einen Antifeminismus hervor, der gegen die Athletinnen gerichtet ist. Die Hypothese ist also, dass ein Feminismus als Reaktion auf einen sozialen, medizinischen und sportbezogenen Antifeminismus entstanden ist. Dieser „Sportfeminismus“ kann in der Frauenleichtathletik, unter den Leichtathletinnen, den Verbandsfunktionärinnen, und den Anhängern/innen des Frauensports beobachtet werden. Diese Forschungsarbeit über den Feminismus, lehnt sich der Genderforschung an und zeichnet sich durch eine Fragestellung über die Beziehungen zwischen Mann und Frau im Bereich eines männlich geprägten Sports aus. Die Forderungen im Bereich der Frauenleichtathletik betreffen die Abschaffung der geschlechtsbedingten Ungleichheiten in der Leichtathletik, aber auch im beruflichen, familiären und bürgerlichen Bereich. Ein Ziel der Feministinnen besteht auch darin, zu zeigen, dass die soziale Frauenemanzipation zu einer Komplementarität in den Beziehungen zwischen Männern und Frauen beitragen kann. Die Analyse der allgemeinen und frauenspezifischen Sportpresse, sowie die schriftlichen Zeitzeugenaussagen von Athletinnen von 1917 bis 1936, erlauben es, den großen Umfang und die Art der Aktionen zu bestimmen, die in einer feministischen Perspektive von der Frauenleichtathletik ausging.

Schlagwörter: Leichtathletik, Feminismus, Geschlecht, Frauensport,

«Lo sport verso il femminismo». L'impegno dell'ambiente atletico femminile francese al tempo della FSFSF (1917-1936)

Riassunto: Lo sviluppo dell'atletica femminile nella Federazione delle Società Femminili Sportive di Francia (FSFSF), dal 1917 al 1936, è frenato da un determinismo sociale uscito dal dominio egemonico degli uomini sulle donne. L'appropriazione femminile dell'atletica provoca l'ascesa di un antifemminismo diretto contro le atlete. L'ipotesi avanzata è quindi quella di un femminismo che nasce in reazione ad un antifem-

minismo sociale, medico e sportivo. Questo femminismo (sportivo) si osserva all'interno dell'ambiente atletico femminile, presso gli atleti, i dirigenti federali e i sostenitori e le sostenitrici degli sport femminili. Questa ricerca sul femminismo si associa a quella sul genere e si traduce attraverso un'indagine sui rapporti uomini/donne in uno sport tradizionalmente maschile. Le rivendicazioni dell'ambiente atletico femminile portano alla scomparsa delle ineguaglianze di sesso nell'atletica, ma anche nei settori professionali, familiari e civici. Una delle sfide femministe consiste anche nel mostrare che l'emancipazione sociale femminile contribuisce ad una complementarietà nei rapporti uomini/donne.

Lo studio della stampa sportiva generale e femminile, dei bollettini federali, come anche delle testimonianze scritte di atlete, dal 1917 al 1936 permette di determinare l'ampiezza ed il tipo di azioni intraprese in una prospettiva femminista nel campo atletico femminile.

Parole chiave: atletica, donna, femminismo, genere, sport femminile.

“El deporte hacia el feminismo” el compromiso del medio atlético femenino francés en el tiempo de la FSFSF (1917-1936)

Resumen: El desarrollo del atletismo femenino por la Federación de Sociedades Femeninas Deportivas de Francia (FSFSF), de 1917 a 1936, fue frenado por un determinismo social proveniente de la dominación hegemónica de los hombres sobre las mujeres. La apropiación femenina del atletismo provoca el auge de un anti-feminismo dirigido contra los atletas. Entonces la hipótesis propuesta es de un feminismo naciente en reacción de un anti-feminismo social, médico y deportivo. Este feminismo “deportivo” se observa en el seno del medio atlético femenino, en los atletas, los dirigentes federales y los partidarios de deportes femeninos. Esta búsqueda sobre el feminismo se asocia a aquella sobre el género y se traduce por un cuestionamiento sobre las relaciones hombres/mujeres en un deporte con tradición masculina. Las reivindicaciones del medio atlético femenino portan sobre la desaparición de las desigualdades de sexo en atletismo, pero también en el dominio profesional, familiar y cívico. Una de las apuestas feministas consiste en mostrar que la emancipación social femenina contribuye a una complementariedad en las relaciones hombres/mujeres.

El estudio de la prensa deportiva general y femenina, de los boletines federales, así como también de los testimonios escritos de los atletas, de 1917 a 1936, permite determinar la amplitud y el tipo de acciones emprendidas dentro de una perspectiva feminista por el medio atlético femenino.

Palabras claves: atletismo, mujer, feminismo, género, deporte femenino.
